

Conversion de la centrale EDF : manif le 17 avril

ÉNERGIE. Les représentants syndicaux de la centrale de Cordemais ont rencontré le PDG d'EDF hier pour défendre la conversion du site à la biomasse Ecocombust. Possible décision fin avril.

La CGT a été « *entendue* ». Fabien Deschamps, délégué syndical CGT à la centrale EDF à charbon de Cordemais, pousse un premier ouf de soulagement. Le syndicat a défendu, hier, le projet de conversion du site à la biomasse, projet baptisé Ecocombust, auprès du PDG d'EDF, Luc Remont. « *On a exposé nos arguments économiques et industriels, en rappelant que la parole présidentielle devait être respectée* (le programme Ecocombust a reçu l'onction d'Emmanuel

Macron et décroché 85 millions d'euros de subventions de l'État et de la Région, ndlr) », énonce Fabien Deschamps.

La centrale doit abandonner d'ici 2027 l'usage du charbon pour produire de l'électricité plus propre à base de black pellets. Un « *travail d'optimisation économique* » va être réalisé, indique Fabien Deschamps, élu CGT. Une nouvelle réunion de travail, avec possible décision à la clé, est programmée fin avril avec la direction d'EDF.

« Grande manifestation » à Cordemais le 17 avril

D'ici là, les salariés entendent rappeler à l'État qu'il devra « *être de la partie pour aider le projet à voir le jour afin de sécuriser le réseau électrique jusqu'à une date restant à définir* ». La Fédération nationale des mines et de l'énergie CGT doit discuter du sujet avec Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie, le 20 mars. Et souhaite décrocher un entretien sur le dossier Cordemais à Bercy avant

le 17 avril, date choisie pour une grande manifestation sur le site de la centrale de Cordemais.

Le 27 février dernier, un arrêté préfectoral a validé la faisabilité d'Ecocombust au regard de son impact environnemental, mais cette validation n'augure en rien du devenir de la centrale. Le maire de Cordemais, Daniel Guillé (non encarté), a signé pour sa part le permis de construire de l'usine de black pellets le 26 janvier.